DEPARTEMENT **DES DEUX-SEVRES** 

## VILLE DE NIORT



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS **DU CONSEIL MUNICIPAL**

Conseillers en exercice : 45

Convocation du Conseil Municipal :

le 13/12/2013

Votants: 41

Affichage du Compte-Rendu Sommaire et affichage intégral : le 27/12/2013

**SEANCE DU 20 DÉCEMBRE 2013** 

Délibération n° D-2013-555

Dispositif appels à projets en direction de la jeunesse

#### Président :

MADAME GENEVIÈVE GAILLARD

#### Présents :

Madame Geneviève GAILLARD, Monsieur Pascal DUFORESTEL, Madame Nathalie SEGUIN, Monsieur Amaury BREUILLE, Madame Josiane METAYER, Monsieur Jacques TAPIN, Madame Delphine PAGE, Monsieur Jean-Claude SUREAU, Madame Anne LABBE, Monsieur Christophe POIRIER, Madame Nicolle GRAVAT, Monsieur Nicolas MARJAULT, Madame Chantal BARRE, Monsieur Jean-Louis SIMON, Madame Pilar BAUDIN, Monsieur Frank MICHEL, Madame Annie COUTUREAU, Monsieur Alain PIVETEAU, Monsieur Michel GENDREAU, Monsieur Denis THOMMEROT, Monsieur Hüseyin YILDIZ, Monsieur Bernard JOURDAIN, Monsieur Gérard ZABATTA, Monsieur Patrick DELAUNAY, Madame Julie BIRET, Madame Gaëlle MANGIN, Madame Sylvette RIMBAUD, Madame Dominique BOUTIN-GARCIA, Madame Elisabeth BEAUVAIS, Monsieur Marc THEBAULT, Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Aurélien MANSART, Madame Rose-Marie NIETO, Madame Virginie LEONARD, Monsieur Emmanuel GROLLEAU.

Secrétaire de séance : Gaëlle MANGIN

#### Excusés ayant donné pouvoir :

Madame Annick DEFAYE, ayant donné pouvoir à Madame Geneviève GAILLARD, Madame Nicole IZORE, ayant donné pouvoir à Madame Dominique BOUTIN-GARCIA, Monsieur Jean-Pierre GAILLARD, ayant donné pouvoir à Monsieur Hüseyin YILDIZ, Madame Blanche BAMANA, ayant donné pouvoir à Monsieur Jean-Louis SIMON, Monsieur Alain BAUDIN, ayant donné pouvoir à Madame Sylvette RIMBAUD, Madame Jacqueline LEFEBVRE, ayant donné pouvoir à Monsieur Marc THEBAULT

#### Excusés:

Monsieur Guillaume JUIN, Madame Elsie COLAS, Madame Maryvonne ARDOUIN, Monsieur Michel PAILLEY.

#### **CONSEIL MUNICIPAL DU 20 décembre 2013**

Délibération n° D-2013-555

## **Direction Animation de la Cité**

Dispositif appels à projets en direction de la jeunesse

Madame Anne LABBE, Adjointe au Maire expose :

Mesdames et Messieurs.

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente

Dans le cadre de sa politique en direction de la jeunesse, la Ville de Niort souhaite que soit renforcée, sur l'ensemble de son territoire, l'offre de loisirs éducatifs de qualité en direction des jeunes.

Depuis 2009, la Ville de Niort accompagne donc tout particulièrement les projets des associations qui s'inscrivent dans le cadre des priorités suivantes :

- renforcer l'égalité d'accès pour tous aux pratiques culturelles, sportives et de loisirs,
- promouvoir réflexions et actions sur le rôle éducatif des adultes et des jeunes.

Les projets proposés s'inscrivent dans les orientations thématiques suivantes : activités culturelles et artistiques (résidences musicales, évènement citoyen et festif...), éducation à l'environnement, prévention santé, sécurité, activité physique ou sportive ; voyage et mobilité sociale.

Dans ce contexte, il vous est proposé que la Ville de Niort apporte son soutien financier et/ou logistique aux établissements ou associations suivantes:

- EPLE collège Fontanes : création d'un court métrage « Fais ton cinéma ». Cette action est proposée dans le cadre des Itinéraires De Découvertes (IDD) aux élèves de 5<sup>ème</sup> qui se sont portés volontaires, soit 30 élèves.

Cette action se déroulera durant l'année scolaire à raison d'une heure par semaine sur 2 groupes jusqu'en juin 2014 avec en perspective la participation au festival TAKAVOIR 2014.

- Centre Socioculturel Les Chemins Blancs : organisation d'un séjour ski en février 2014 et le projet « Avatar » en partenariat avec le collège Philippe de Commynes et en lien avec l'édition 2014 de la Nuit Blanche en couleur ;
- Centre Socioculturel Centre Ville : le projet d'une semaine d'animation autour de l'image intitulé « TAKA participer » pendant les vacances scolaires de février 2014.

Les crédits nécessaires sont ouverts au budget de l'exercice.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver les conventions entre la Ville de Niort et les associations suivantes :

CSC Les Chemins Blancs pour le séjour ski et projet « Avatar »	5 800 €
CSC Centre ville pour le projet « TAKA participer »	1 100 €

- autoriser Madame le Maire ou l'Adjointe déléguée à les signer et à verser aux associations concernées les subventions afférentes conformément aux dispositions mentionnées dans les conventions.

- autoriser Madame le Maire ou l'Adjointe déléguée à verser une subvention de 500 € à l'EPLE collège Fontanes.

## LE CONSEIL ADOPTE

Pour: 41
Contre: 0
Abstention: 0
Non participé: 0
Excusé: 4

Pour Madame le Maire de Niort, **Geneviève GAILLARD** L'Adjointe déléguée

Signé

Anne LABBE